



Un axe de développement à l'est de l'agglomération angevine

Au début des années 90, les Communes environnantes et ANGERS décident de créer des outils d'accueil et d'implantation d'activités économiques, sur l'ensemble de l'agglomération. Dans ce cadre, les élus confient en concession à la SODEMEL l'aménagement de la Zone d'Activités de l'Océane, située à Pellouailles les Vignes et Villevêque.

Installée en façade de l'axe autoroutier PARIS/NANTES et le long de la RN 23, le parc d'activités OCEANE fait l'objet d'un traitement paysager particulièrement étudié et notamment la mise en place d'espaces plantés en façade de l'A11.

Les riverains sont protégés des nuisances par un merlon ceinturant la zone.

Une voie structurante parallèle à l'autoroute partage l'espace d'activités en deux parties et accroît la possibilité de façade avec cette dernière.

A ce jour, la zone compte une vingtaine d'entreprises (projets en cours non compris) représentant plus de 200 emplois. Les principales activités représentées sont le transport, la vente de véhicules et le traitement et revêtements de métaux.

Collectivité locale	ANGERS LOIRE METROPOLE
Aménageur	SODEMEL
Urbaniste	DDE
Maitrise d'oeuvre	DDE; AMC
Date	En cours
Programme	Activités économiques et industrielles 18 enseignes (MERCEDES, JOYAU...)
Surface	40 hectares dont 30 cessibles
Montant de l'opération	5.9M euros

